

Image not found or type unknown



CR activité conseil syndical joint à la convocation de l'AG

Par vport, le 17/03/2015 à 12:06

Bonjour,

Ne pouvant pas forcément participer à l'assemblée générale des copropriétaires (jour et heure inadaptée à mon travail), je voulais adresser un courrier recommandé avec accusé de réception pour demander à ce que le conseil syndical régige un rapport de l'activité sur l'année écoulée qui serait joint à la convocation de l'assemblée générale. Ai-je le droit ? de plus, il n'existe pas une loi stipulant que chaque réunion du conseil syndical doit se clôturer par un compte rendu et ce dernier doit être affiché dans le hall des immeubles.

Merci par avance de votre réponse rapide.

Cdt

Une internaute.